



V2R Sports

## Cahier des charges – Responsable communication et relations externes

### 1. Base légale et positionnement

La fonction communication est définie par le comité comme fonction de soutien institutionnel.

### 2. Mission du poste

Assurer une communication institutionnelle cohérente et maîtrisée.

### 3. Responsabilités principales

- communication officielle ;
- relations avec la Commune et partenaires ;
- supports institutionnels.

### 4. Compétences et limites

La communication engage l'association uniquement après validation du comité.

### 5. Relations fonctionnelles

Collaboration étroite avec la présidence et le secrétariat.

### 6. Engagement et disponibilité

Engagement bénévole ponctuel selon l'actualité et les projets.

### 7. Entrée en vigueur et révision

Entrée en vigueur dès adoption par le comité. Révision possible par décision du comité.